



Demande de passeport

La démarche pour obtenir ou renouveler un passeport se déroule en plusieurs étapes.

Elle ne peut pas être réalisée en ligne et exige deux déplacements (dont le premier sur rendez-vous) dans votre mairie. Les délais d'obtention des documents peuvent varier de quinze jours à deux mois

Toutes les informations sur le Passeport sont disponibles dans cette page ou sur service-public.fr ➔ Nous vous invitons à lire ces informations et à ne surtout pas attendre le dernier moment pour entreprendre cette démarche.

Déroulement de la démarche :

1. **Pré-demande en ligne (facultative)** : la pré-demande a pour but de constituer le dossier et vous permet de gagner du temps par la suite. [Accès à la pré-demande](#) ➔ Il vous est aussi possible d'acquérir en ligne le timbre fiscal.
2. **Dépôt de votre dossier en mairie**(sur rendez-vous uniquement) : ce rendez-vous d'environ 30 minutes exige le déplacement du demandeur et permet de constituer et de valider votre dossier. [Le rendez-vous peut-être réservé en ligne ici](#) ou par téléphone au 02 98 00 80 80 (attention: il faut un rendez-vous par demandeur)
3. **Retrait de votre passeport** : vous serez avisé que votre document est prêt et que vous pouvez le retirer en mairie. La présence du titulaire en personne est nécessaire.

Les informations du Guide des droits et démarches

Pour faire un passeport biométrique, il faut le demander dans une mairie équipée avec les justificatifs nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement.... Dans tous les cas, il faut fournir une photo, un justificatif de domicile et un timbre fiscal. En France, il coûte 86 € pour un majeur. Vous pouvez pré-remplir le dossier sur le site ants.gouv.fr. Le délai pour faire le passeport dépend de la période et du lieu.

Pour un majeur

- ▶ Première demande
- ▶ Renouvellement
- ▶ Passeport perdu
- ▶ Passeport volé
- ▶ Passeport en urgence

Pour un mineur

- ▶ Première demande
- ▶ Renouvellement
- ▶ Passeport perdu
- ▶ Passeport volé
- ▶ Passeport en urgence

Questions - Réponses



- > [Combien coûte un passeport ?](#)
- > [Voyage aux USA : quelles sont les formalités \(passeport, esta, visa...\) ?](#)
- > [Peut-on obtenir un passeport gratuitement ?](#)
- > [Peut-on avoir deux passeports ?](#)
- > [Comment remplacer un passeport abîmé ?](#)
- > [Peut-on encore voyager avec un ancien modèle de passeport ?](#)
- > [Comment acheter un timbre fiscal ?](#)
- > [La photo peut-elle être prise au guichet ?](#)
- > [Comment obtenir un passeport "grand voyageur" ?](#)
- > [Comment savoir où en est ma demande de passeport ?](#)

Et aussi...



- > [Carte d'identité](#)

Pour en savoir plus



- > [Conseils aux voyageurs](#)
- Source : Ministère chargé des affaires étrangères
- > [Parafe : passage rapide des frontières](#)
- Source : Aéroports de Paris

Services en ligne



- > **► Téléservice :** [Pré-demande de passeport](#)
- > **► Téléservice :** [Achat en ligne du timbre fiscal - Passeport](#)
- > **► Téléservice :** [Suivez votre demande de passeport](#)
- > **► Téléservice :** [Demande d'acte de naissance : copie intégrale ou extrait \(naissance en France\) - Service gratuit](#)
- > **► Téléservice :** [Demande d'acte de naissance : copie intégrale ou extrait \(naissance à l'étranger\) - Service gratuit](#)

[← TOUS LES SERVICES EN LIGNE](#)

Dernière mise à jour le : **04 juin 2020**

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

